8me ANNÉE N° 367 PARAIT LE SAMEDI 6 Février 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Paris, Vendredi 5 Février.

La Biographie d'un Député. Ce Qu'elle Coûte.

Une feuille intitulée le **Parlement Illustré** *publia la biographie du député de Sisteron, le général Mac-Adaras. Le tirage fut paraît-il, de 2.000 exemplaire et le représentant au Palais-Bourbon des populations basses-alpines était fort satisfait de l'article ultra élogieux qui lui avait été consacré quand une demande inattendue est venue troubler sa joie.*

Le **Parlement Illustré** *réclame au député une somme de 1.000 francs. Le général résiste et la septième chambre du tribunal civil de la Seine se trouve saisie du différend.*

L'affaire est inscrite au rôle de jeudi prochain.

L'histoire de ce procès, que nous connaissions par le menu — comme, du reste, tout ce qui concerne Mac-Adaras — a son point de départ en 1889.

Comme suite à la dépêche ci-dessus, nous allons en donner le sommaire explicatif :

Mac-Adaras, avide d'honneur et de réclame, adore battre la grosse caisse, lorsque cela ne lui coûte rien ou très peu de chose.

En Novembre 1889, M. Pillot, rédacteur au *Parlement-Illustré* (51 rue Richer) est chargé par Mac-Adaras, qui habitait alors 57 rue de Babylone, de lui rédiger et de faire paraître sa biographie dans cette publication très répandue.

Mac-Adaras donne une biographie fantaisiste, des notes élogieuses sur sa personne et le cliché de son portrait.

M. Pillot, rédige sur ces documents, une pompeuse tartine dont il soumet les épreuves à Mac-Adaras qui s'en déclare satisfait. On convient du nombre d'exemplaires à tirer, seulement ce client original, ne veut pas donner de **bon à tirer**, ne veut signer aucun engagement, criant bien haut que sa parole d'honneur suffit, et que c'est lui faire injure que d'exiger, de lui, les mêmes simples garanties qu'on exige de tout le monde.

La notice est tirée à 2.000 exemplaires et envoyée chez le député accompagnée de la facture montant à 1000 francs (à raison de 0.50 centimes le numéro, prix habituel de cette publication de luxe.)

Mac-Adaras, le généreux, renvoi le ballot et se refuse à payer la facture prétextant que **c'est un peu trop cher**.

Monsieur Mothu, directeur du *Parlement Illustré*, l'appelle alors en conciliation au juge de Paix, mais n'ayant pas abouti, il a dû l'assigner devant le tribunal civil de la Seine en payement de sa facture.

Nous ferons connaître les résultats de ce procès.

COLLÈGE ET ÉCOLE COMMUNALE

Tout le monde sait qu'en ce moment il est question de la reconstruction du collège. Il y a un projet approuvé par la majorité du Conseil Municipal. On a bien été un peu étonné de voir M. le Maire s'occuper d'un projet aussi important à la veille de son départ de la Mairie ; mais le public est tellement habitué à lui voir faire des bévues, qu'il ne pense plus même à protester.

Ce projet de reconstruction du collège où il va être dépensé 150 mille francs environ ou peut être 200 mille devrait pourtant intéresser tous les habitants. Il serait même de leur devoir de signaler s'ils y voient quelques inconvénients.

Moi pour ma part, j'ai déjà dit que l'emplacement a été mal choisi et ai fait ressortir plusieurs mauvais côtés. J'ajouterai aujourd'hui que je suis étonné que M. le Maire (lui qui fait risette aux cultivateurs) n'ait jamais pensé que nous n'avons pas d'école communale, à moins qu'il considère comme telle la vieille masure qui momentanément abrite environ 130 élèves, tous fils de cultivateurs, laquelle tombant en ruines peut du jour au lendemain engloutir tous les enfants. Eh bien ! M. le Maire, ne croyez-vous pas qu'en dépensant 200 mille francs pour un collège, vous auriez pu, par une des combinaisons financières qui vous sont si familières, trouver encore 50 mille francs et faire construire une école communale.

Vous voyez, les cultivateurs sont bien modestes, eux qui représentent les 3/4 de la population, ils ne demandent que 50 mille francs pour leur école.

Si vous faisiez cela, M. le Maire, eh bien vous feriez tout simplement votre devoir ; ne le faisant pas vous montrez votre impuissance.

Le plus petit Maire a su faire obtenir une école dans son pays. Seul Sisteron, faute d'hommes compétents dans l'administration de la ville n'a jamais rien obtenu.

F. BEINET FILS.

APICULTURE

Le propriétaire d'abeilles ne se préocupe pas assez de ce qui se passe dans ses ruches au printemps et les laisse souvent, pour ne pas dire toujours, à court de provisions à un moment où elles devraient nager dans l'abondance ; il ne suffit pas qu'une colonie ne meure pa des faim, il faut qu'elle puisse élever beaucoup de couvain á temps, pour que les nouvelles abeilles qui en naîtront puissent prendre part à la grande récolte ; si non, la saison sera manquée.

Le miel, en suivant les prescriptions de l'école moderne doit couler de tous les arbres, de toutes les plantes : prairies, montagnes, forêts, champs cultivés ou laissés en friche, toute cette végétation suinte le miel il n'y a qu'à multiplier les moyens de le recueillir.

L'apiculture moderne n'a pas la prétention de faire la pluie ou le beau temps. Les timides trouveront peut-être qu'elle s'engage beaucoup dans la voie des promesses, mais elle est sans crainte, car elle ne promet que ce qu'elle tient déja et ce qui a été expérimenté partout. Elle sait que la végétation ruisselle de miel ; l'apiculteur n'a qu'a perfectionner les moyens d'extraction. Il sait qu'il n'a nullement à ses ordres la température ; il sait qu'il pourra souvent être contrarié dans ses efforts, mais il sait aussi que, malgré toutes les contradictions qu'il peut rencontrer dans l'année apicole, celle-ci lui réserve encore quelques pleins bards ; il attend patiemment ces jours désirés et sera prêt quand l'heure sonnera, car une heure perdue, pendant que cette manne tombe du ciel, lui occasionnerait une perte sensible.

Le routinier n'a alors rien a perdre comme il n'a rien à gagner dans les mêmes conditions, car c'est en vain que le miel coule ; il n'a aucun moyen de le recueillir, tandis que l'apiculteur rationnel a des légions à jeter sur ces tapis de fleurs épanouies.

Ph. R.....

(A Suivre.)

INCIDENT MUSICAL

Nous avons reçu la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Veuillez être assez bon pour insérer dans votre estimable feuille, les quelques lignes qui suivent, relatives à ma démission de chef de la Musique Municipale de Sisteron.

« Pour éviter les commentaires auxquels mon départ pourrait donner lieu, je crois devoir donner a l'excellente et sympathique population de Sisteron et á mes chers éléves, quelques courtes explications.

Engagé, il y a seize mois à peine, par la municipalité, pour diriger la Musique Municipale ; assuré d'un traitement de 1200 fr. et du monopole des leçons de Musique vocale et instrumentale données au Collège, je ne trouvai à mon arrivée à Sisteron, ni musiciens, ni instruments. Il fallait recruter les uns et faire réparer les autres. Je ne rentrerais pas dans tous les détails du travail de Bénédictin qu'il m'a fallu accomplir pour pouvoir — quelques mois après — sortir avec 25 musiciens et leur faire exécuter un petit programme.

Ce jour là, les chaudes félicitations de *mes chefs*, furent la récompense de mes efforts.

Depuis, *L'Harmonie Sisteronnaise* prospérait ; son effectif augmentait ; son exécution devenait meilleure ; l'emsulation était grande ; la discipline parfaite, et, rien ne pouvait faire

© VILLE DE SISTERON

présager que cet édifice musical, si laborieusement construit, croulerait un beau jour comme des capucins de cartes. A la suite d'un conflit survenu avec le Principal du Collège, conflit dans lequel je n'ai pas été soutenu par M. le Maire ainsi que j'aurais dû l'être, j'ai crû de ma dignité de donner ma démission.

J'ajoute que le monopole du collège m'ayant été assuré lors de mon engagement, on ne pouvait, par un caprice me l'enlever.

Il est fâcheux que M. le Maire et son 1er adjoint n'aient sû en pareille circonstance me soutenir énergiquement et aient méconnu aussi bénévolement mes intérêts compromis et cela au détriment de mes jeunes élèves et de la population privée, par ce fait, d'une jeune musique qui, par son dévouement, son ardeur au travail, son zèle inaltérable, promettait de justifier amplement les sacrifices pécuniaires que s'était imposés la Ville et dont le fruit menace de se perdre.

Ce n'est pas sans regrets que je me sépare de mes jeunes et intelligents élèves, de ces bons petits camarades qui me rendaient la sympathique affection que j'avais pour eux ; mais ce qui me réconforte c'est la spontanéité avec laquelle mes élèves ont bien voulu se solidariser avec moi.

Ce témoignage éclatant de leur sympathie est la meilleure récompense de mes longs efforts, des nuits que j'ai passées à établir un répertoire compatible avec les éléments dont je disposais, du surmenage des répétitions, des leçons vocales données aux écoles communales des deux sexes, enfin des sacrifices de toute nature que je m'étais imposés.

Je n'oublierai jamais la touchante démonstration de mes jeunes musiciens, ni les témoignages d'estime et d'affection que j'ai reçus de la population et en particulier des familles qui m'avaient confié leurs enfants.

Veuillez agréer, etc.

E. LATAPIE.

*

Eh bien, cela ne nous étonne pas. Avec les aigles qui nichent au Capitole Municipal, il faut s'attendre à toutes les surprises ..... surtout aux surprises désagréables. Depuis l'incident du Kiosque, et pour des raisons de convenance que l'on comprendra, nous n'avions plus parlé de *L'Harmonie Sistéronnaise* ni de son chef. Chaque Société faisait de son mieux pour distraire le public, sans s'occuper de l'autre et jusqu'ici il n'y avait ni rivalité jalouse ni antagonisme apparent. Au milieu d'une fête, d'un bal, les jeunes, des deux musiques, se mêlaient fraternellement sans arriére pensée.

Les membres de la nouvelle Société, tout jeunes qu'ils sont, ont du cœur, le culte de la reconnaissance, et l'esprit de solidarité. Attachés, à juste titre, à leur chef, ils ne veulent pas que la municipalité dispose d'eux comme d'une marchandise au marché, et ont adressé à Monsieur le Maire, leur démission collective, ainsi conçue :

A Monsieur le Maire de la Ville de Sisteron.

Monsieur,

Les soussignés membres de la Musique Municipale, ont l'honneur de vous déclarer, qu'ils protestent énergiquement contre le renvoi de Mr Latapie, leur chef. L'acceptation par la municipalité, de la démission de M. Latapie, équivaut à leurs yeux à un renvoi.

Ils vous prient en conséquence, M. le Maire, de vouloir bien les considerer, du jour où leur chef sera parti, comme ne faisant plus partie, d'une manière irrévocable, de la musique, et de vouloir bien également accepter leur démission.

Ont signé : Colombon — Latil — Silvy Henri — Delaye — Jourdan — Richard — Tourrès — Cézan Henri — Escalier — Blanc Louis — Bernard-Bon — Martin — Peignon - Silvestre — Blanc — Roman Henri — Vias Joseph — André Louis — Latil — Succaud — Soulet — Galician Henri Blanc Albin — Put Auguste — Michel Félix — Roger.

*

La remise des instruments à été faite es-mains du 1er adjoint.

Il y a un peu plus d'un an, M. Nicolas cherchait à éteindre les *Touristes des Alpes*, qui ne s'en portent que mieux ; il y a quelques jours, le même Nicolas a voulu éteindre l'*Harmonie Sisteronnaise*, quel diletantte que cet éteignoir, pardon ! que ce Nicolas !

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

On a fait courir le bruit que certains membres du Conseil Municipal actuel ne se représentaient pas. Nous avons voulu savoir à quoi nous en tenir, en envoyant notre reporter Panurge chez chacun de nos élus.

Voici les déclarations qu'ils nous ont faites et que nous reproduisons textuellement :

Xavier Latil. — J'en ai assez et je repasserais bien volontier la queue de la poële municipale à un autre. Mais enfin si on tient absolument à ce que je sois encore maire de Sisteron, *je suis prêt à me dévouer* ; d'autant qu'une fois sorti : ma *décoration*, ma *Justice de Paix* n-i ni fini.

Henri Nicolas. — Quelle galère! ah, si j'avais su.... mais je ne savais pas.... il est vrai que maintenant que je sais, ce serait trop bête de ne pas persister. Mais tout ça, voyez-vous, c'est la faute à Ferdinand qui m'a fourré là dedans.

Urbain Ferrand. — Je voudrais bien me retirer ! Mais, au fond, ce n'est pas chose très facile.

Léon Chauvin. — Il est certain que la mairie marcherait très bien et même mieux, sans moi, d'autant que mes occupations, la littérature, mon journal m'absorbent suffisamment. Je me demande seulement si ma retraite ne serait pas considérée comme une désertion.... et quelle trompette ferait Mac-Adaras si je me retirais ?.....

J.-B. Canton. — Pourquoi venez-vous me demander si je ne dois plus me mettre sur les rangs ? je suis le plus petit des Conseillers Municipaux, mais quel génie des affaires ! du reste, je vous répondrais au mois de Mai, après les élections.

Joseph Détampes. — Moi, je suis ingénieur, mon rapport sur l'Eclairage électrique en fait foi. Si je me retire, l'Hôtel de Ville peut s'écrouler. J'en fais donc une question de sécurité ! Beau parleur, dévoué comme un caniche à Xavier et Nicolas, ma place est à leur côté, donc, je reste.

F. Meysonnier. — L'Hôtel de Ville !..... ce n'est pas un séjour bien agréable... oui, mais par les froides journées d'hiver ou les temps de pluie, ou trouver un logement plus commode pour aller se chauffer les pieds ! et puis ce serait si ennuyeux de ne plus y être... depuis que j'y suis !

Léon Soulet. — J'en ai plein... le dos ! Si je me décide à rester ce sera pour être agréable aux électeurs et au petit Canton.

H. Bec. — Quel plaisir trouve-t-on à faire partie du Conseil Municipal ? moi si je me résigne à y demeurer, c'est que, sauf la manille, je n'ai pas d'autres distractions.

G. Lieutier. — On s'en va ou on ne s'en va pas ! est-ce qu'on le

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

HISTOIRE

D'UN CRIME

Elle lui raconte que le jour même de la condamnation, alors qu'elle se demandait s'il n'était pas plus simple d'aller tout de suite se jeter à l'eau, elle avait été réconfortée par la parole d'un brave homme qui avait été frappé de l'accent de sincérité avec lequel son mari avait protesté de son innocence.

Il lui avait déclaré que la culpabilité n'était nullement établie, et qu'il allait s'employer à sauver celui qu'il jugeait innocent.

Et en effet ce brave homme (c'en était vraiment un celui-là) avait fait tant et si bien que la grâce avait été obtenue. C'était un homme trés puissant, un député ; il était allé chaque semaine, et plutôt deux fois qu'une au ministère de la justice et á la présidence. Et la grâce obtenue il s'était encore trémoussé, malgré son grand âge, et il avait rédigé un rapport, un mémoire où il était démontré, clair comme le jour, que Lenjoleur n'était pas coupable. Ah! oui, pour sûr c'était un bien honnête homme que ce M. Ledoux.

Et Lenjoleur renchérissait disant qu'il fallait bien qu'il y en eût quelques uns comme cela ; sans quoi ça ne serait vraiment pas la peine de vivre.

Et Mme Lenjoleur, tout émue, reprenait ; « Oh ! ça n'a pas été tout seul, tu comprends, ça n'est pas facile que de dire à des juges qu'ils ont eu tort, il leur faut tout au moins un coupable, et du moment que ce n'était pas toi, il eût fallu que ce fût un autre. Heureusement que le vrai coupable s'est dénoncé. »

Lenjoleur savait tout bonnement qu'un condamné à mort, reconnu coupable de plusieurs assassinats, avait avoué qu'il était aussi l'auteur du crime de la rue des vertus alors qu'il avait su qu'il ne pouvait compter sur aucune commutation de peine.

Madame Lenjoleur se mit alors à expliquer à son mari comment le meurtrier s'y était pris pour égarer la justice.

— Ah ! il n'a pas eu grande peine ; quoi qu'il ait fini par te faire relâcher, on peut bien dire, n'est-ce pas; que c'était une riche canaille. Il connaissait la femme, il savait qu'elle avait des économies, et il y a longtemps qu'il préparait son coup. Quand il t'a vu avec elle, il s'est dit qu'il n'avait qu'une chose à faire, te prendre un objet quelconque, et le laisser dans la chambre, une fois le coup fait ! Ah ! il n'a pas été long à faire son choix ; il s'est aperçu qu'un de tes anneaux était desserré ; en un instant il a trouvé le moyen de te l'enlever de l'oreille, sans que tu y aies rien vu ni senti mon pauvre ami. Il parait qu'il y en a comme cela à Paris un tas qui vous escamoteraient tout ce que vous auriez sur vous avant qu'on ait le temps de faire ouf. Alors tu comprends, il vous a suivis, et quand il a vu que tu lâchais la femme, lui, il est venu faire le joli-cœur, et il ne lui a pas été difficile de l'embobiner et de la décider à le laisser monter chez elle. Il parait qu'il était très bien mis, qu'il avait l'air d'un monsieur très cossu ; n'est-ce pas, pour ce que cela coûtait,

— Mais si je n'avais pas quitté cette malheureuse femme, interrompit Lenjoleur qu'est-ce qu'il aurait fait ?

— Mon Dieu, comme il l'a dit, il aurait attendu le lendemain. Il n'était pas autrement pressé. Il savait qu'on avait vu la malheureuse pendant des heures avec un homme de la campagne, qui portait des anneaux aux oreilles, c'était tout ce qu'il lui fallait pour lancer la police sur une fausse piste Ah ! il a rudement réussi, le coquin. Pendant que toi, mon pauvre homme, tu te balladais tranquillement et te faisais arrêter avec ton oreille sans anneau, monsieur, parait-il, se payait un fauteuil au Théâtre-Français. Ah ! la canaille !

JEAN FRANCŒUR. (*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

sait ; moi même je n'en sais rien.

Les Conseillers qui n'ont pas été « interviewés » sont atteints de l'influenza ou, comme Beinet Thélenne, Aillaud, Gaubert etc, dans l'intention formelle de cultiver leurs jardins comme Candide.

PANURGE.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

TIRAGE AU SORT. — Le tirage au sort des conscrits de la classe 1891 a eu lieu samedi, sous la présidence de M. le Sous-Préfet. Nous donnons le nom par commune et le numéro échu aux jeunes gens qui ont participé à cette opération.

Canton de Sisteron

ENTREPIERRES

Chaud Gustave-Modeste	24

FEISSAL

Chaix Joseph-Antonin	8

SAINT-GENIEZ

Blanc Joseph-Antoine	38
Daumas Eugène-Julien	19
Long Albert-Pierre-Eugène	29
Peyron Cam.-Gus.-Bap.	11
Richaud Noé-Pierre	30

MISON

Belon Joseph-Fran-Léon	33
Bouvet Eloi-Martial-Er.	12
Chevaly Viçtor-Joseph	42
Maurel Sylvain-Adolphe	15
Moullet Cyrile-Prosper	17
Plendoux Jules-Léon	39

SISTERON

Allemand Henri-Abel	31
Allibert Jules-Désiré	22
Arnaud Auguste-Lucien	13
Bérard Fir.-Aug. Siméon	25
Borrèly Augustin Marius	4
Chauvin And.-Pierre-Jean	36
Chauvin Ferdinand-Isidore	2
Curnier Cév.-Fleuri-Henri	34
Curnier Fir.-Joseph-Léon	43
Daumas Jean-Bapt.-Abel	21
Delaup Louis-Antoine	41
Derríves Aug.-Gab.-J.	6
Fabre Louis-Paul	14
Ferrand Auguste-Urbain	32
Feraud Gabriel-Désiré	45
Francou Henri-Louis	44
Imbert Louis Gustave	23
Maldonat Henri-Lazare	37
Noguier de Malijay M.-M.	9
Paux Adolphe-Henri	28
Peignon Alphonse-Adolphe	26
Petit Jean-Baptiste	7
Petit Joseph-Antonin	1
Picollet Joseph-Antoine	3
Roche Albert-Cel.-Paul	20
Rolland Adrien-Sauveur	10
Roman Louis Isidore	18
Silvy Emile Louis	16
Thélène Eug.-Ant.-Louis	35
Turin Louis-Joseph	40

SAINT-SYMPHORIEN

Amielh Gratien-Phil.-M.	27

VILHOSC

Rogon Marius-Gratien	5

Un mot de la fin.

La veille, au bal, on a présenté à mademoiselle Jeanne deux frères, très timides et très modestes.

— Eh bien ! lui dit sa mère, comment les as-tu trouvés ?

— Oh ! gentils tout plein... on dirait les deux sœurs !

ETAT CIVIL

Du 29 Janvier au 5 Février 1892.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Baille Marie-Thérèze, 47 ans. — Mondet Adolphe-Marie-Eugène, 12 ans. — Jaume Stanislas, 67 ans.

Caisse d'épargne de Sisteron

Opérations du mois de Janvier 1892.

188 vers. dont 27 nouveaux...	56,539,»»
254 remb. dont 22 p. solde....	48,303,29
Excédent des versements...	8,235,71

Le Caissier,
BESAUDUN.

MARCHE D'AIX

du 4 Février 1892

Bœufs	1 50	à	1 55
Moutons du pays	1 80	à	1 85
Moutons africains	» »»	à	» »»
Rèserve —	1 70	à	1 74
Moutons de Gap	1 65	à	1 72
Moutons de Barcelonette	1 65	à	1 70
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

APPEL AUX POÈTES

Le Quarante - Huitième Concours poétique, ouvert en France le 15 Février 1892, sera clos le 1er Juin 1892. — Des médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen, Lot-et-Garonne. (Affranchir.)

LES OPINIONS SONT LIBRES !

Moi j'aime la bourgeoise mûre,
Inquiète de sa beauté,
Dont le corsage incontesté
Va se bombant comme une armure.

Mélancolique, elle murmure :
« Peut-être suis-je, ayant été ? »
Juteux et plus brun qu'une mûre,
C'est le fruit de l'extrême été,

Au diable la maigre cousine,
Et vivent les charmes rassis
De ma bonne et grosse voisine

Où le désir s'emmagasine
Et de qui s'exhale, assassine,
Une odeur de balais roussis.

Paul Arène.

On ne peut nier l'évidence

Congo suave et pur, si quelque téméraire
Disait que tu n'es pas le savon sans pareil,
C'est comme s'il niait les rayons du soleil.
Cet éclatant flambeau du jour qui nous éclaire.

Un groupe de Parisiennes à M. Victor Vaissier.

Savon du Congo. — Dépôt, 35, rue Tupin, Lyon.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 3 fevrier 1892.

La bourse est bien disposée et la séance termine en reprise générale. Le 3 0[0 ancien progresse à 95.65 ; le nouveau à 94.62 ; le 4 1[2 à 104.92.

Le portugais s'inscrit à 29 1[8. Les mesures projetées par le gouvernement rappellent comme corollaire l'institution d'une commission de contrôle et la dette ; on s'en occupe activement à Lisbonne.

Nos établissements de crédit font preuve d'une activité très soutenue. La Banque de Paris se traite à 672 ; le crédit foncier à 1220 la société Générale à 475 ; le crédit Lyonnais à 802.50.

Les voies ferrées font 535.

Sur le marché en Banque on demande à 55 l'action Electra. Les rapports des ingénieurs sont, parait-il, de nature à motiver une hausse prochaine.

La fusion des deux sociétés de charbonnages de l'Urikany et de la Zsily contribue à raffermir les cours de l'action Urikany à 270.

Les 94 000 obligations de la Compagnie du chemin de fer nationnal de l'Equateur émises à 527 50 et rapportant 25 fr nets d'impots présents et futurs, sont destinées à l'achèvement de la ligne de Guyaquil Duran Riobamba. Outre le droit exclusif d'exploitation du chemin de fer pendant 50 années, l'acte de concession donne à la compagnie le droit d'exportation des jetées de Guyaquil et de Duran, avec monopole de l'embarquement et du déchargement des marchandises. Les Les porteurs d'obligations 6 o[o de la Cie de Guayaquil ont un droit privilégié de souscription le montant de leurs titres dans la nouvelle Emission.

MUSÉE des FAMILLES
Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 5. — 4 Février 1892.

Dévouement, par Alexis Muenier. — *Gaîtés du Temps*, par Willy, illustrées par Albert Guillaume. — *Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand-Pierre*, par Eugène Muller. — *Les Arbrez à pain.* — *Mœurs et Coutumes de la Podolie (Petite Russie)*, par la Comtesse E. Morcoff. — *Une Etude de Pose*, monologue, par Marie Cassan. — *Rien n'est que de France*, mélodie, paroles d'Armand Silvestre, musique de J. Massenet. - *L'ami du Foyer.* — *Concours et Correspondances.* — *Mosaique : Les Engouements Parisiens.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

Histoire de France
par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histtoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en fâire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputatiou ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et a mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Editeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1f60

LAVAGE, NETTOYACE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

VINS NATURELS
MAISON DE CONFIANCE
JEAN RULLAND
SISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Roussillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN.
ON PORTE A DOMICILE

A CEDER DE SUITE
HOTEL MEUBLÉ
Vastes Ecuries. — Vastes Remises.
Situé Rue Saunerie
s'adresser au bureau du Journal

VINS DE VENDANGES
NON PLATRÉS
E. BERTRAND
SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins.	30 fr.	l'hecto.
Supérieurs.	35 fr.	—
Extra.....	40 fr.	—

Demandez dans tous les cafés la
BIÈRE VELTEN
La meilleure de toutes

MAISON BOURGEOISE
A Vendre ou a Louer
1er ÉTAGE : 5 Pièces, Dépenses et Charbonnerie ;
2e ÉTAGE : 6 Pièces et Charbonnerie
Combles, Galetas, Terrasse, Cave et Écurie.
S'adresser au Bureau du Journal

OUTILLAGE D'AMATEURS
et d'Industrie
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s.g.d.g.
16, rue des Graviliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions
Fabrique de Tours de tous systèmes et de Scies mécaniques et scies à découper (Plus de 60 modèles).
OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS
Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 700 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

En vue de développer les relations de la Métropole avec la Tunisie, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer une agence commerciale à Tunis.

Monsieur du Fresnel, 10, rue Es-Sadikia, à Tunis, chargé de cette agence, est à la disposition des négociants et des industriels qui pourront lui demander tous renseignements utiles.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

SI vous voulez un beau

PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS, GROS, LOURD
POULAIN		bien	FORT, MUSCLÉ, ROBUSTE
PORC		bien	GRAS, GROS, LOURD
AGNEAU		bien	GRAS, GROS, FORT

La Créméine de ALFRED DUDOUY ✻✻ Agte cle des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et Cie, au Mans**

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à **ROQUES & Cie** Gros et détail *75, RUE WAGRAM, 75* **AU MANS** (SARTHE)

25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

Royal Windso

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEU

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par cellence rend aux Cheveux gris la couleur et la bea naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des C veux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SE Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats in pérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffe Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestatio

---

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques.—Chez les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ** Maladies de la peau, lavages antiseptiques, croyances, engelures, etc. 1fr. 2 fr. ... plus ...

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

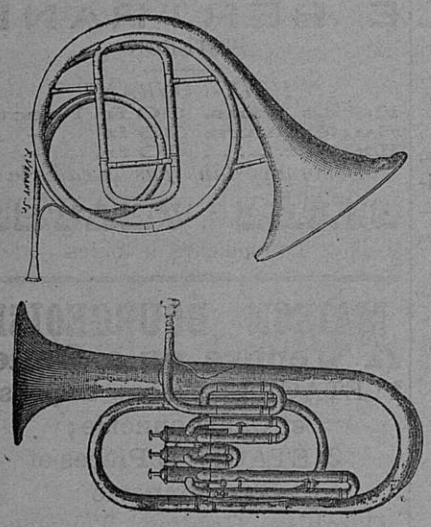

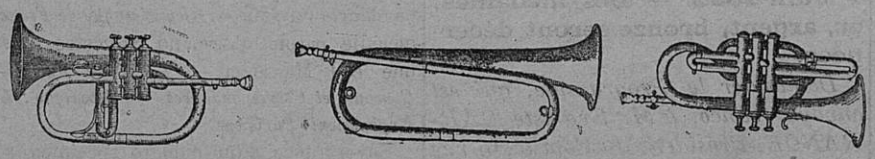

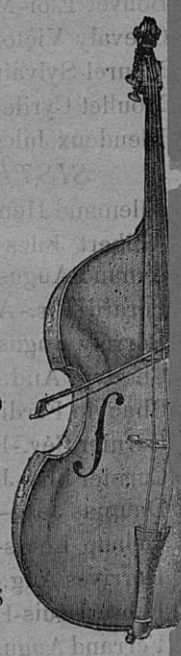

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie**. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue

---

Manufacture des POMPES BROQUET ✻ *121, Rue Oberkampf, PARIS*

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasage des vins, cidres, Alcools, Spiritueux, etc. etc. ainsi que pour le remplissage des Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressi

COMMERCI ET DE LU

FACTURI

Livres à Souch

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON